



Madame, Monsieur  
les riverains de la rue de l'Armor

Milizac-Guipronvel, le 5 février 2024

*Aff. suivie par :*

*Le directeur général des services – Paul CROGUENNEC*  
*dgs@milizac-guipronvel.bzh - ☎ 02 98 07 23 18*

**Objet :** orientations budgétaires

- report de l'aménagement de la rue de l'Armor

Madame, Monsieur,

En début d'année, nous obtenons le résultat financier de l'exercice comptable passé et nous calons nos orientations budgétaires. Avec un résultat de 2023 qui devrait atteindre 942 362 € en fonctionnement, nous pouvons dire que nos finances sont saines. Ce niveau d'autofinancement nous permettra donc, cette année encore, de conduire des projets d'investissements importants.

Cependant, le coût de l'énergie notamment continue à peser sur nos dépenses courantes, tandis que le coût des matériaux reste élevé. D'où notre volonté de prioriser les projets de rénovations thermiques des bâtiments et le développement des énergies renouvelables pour ne pas subir mais participer au contraire aux nécessaires transitions.

A titre d'exemple, après avoir rénové la salle Guy Magueur (1,5 M d'€ TTC), le chantier de rénovation de la salle du Ponant a démarré (changement de toiture, isolation, 622 m<sup>2</sup> de panneaux solaires photovoltaïques ... pour 1,6 M d'€ TTC).

Dans un contexte qui reste inflationniste et impacte le pouvoir d'achat des habitants, nous ne souhaitons pas augmenter les taux d'imposition et nous voulons maîtriser notre niveau d'endettement pour conserver nos marges de manœuvres futures.

Il convient donc de réaliser des arbitrages budgétaires. A cet égard, alors que nous venons de finir de payer l'aménagement de la rue du Trégor, enchaîner sur le même mandat l'aménagement de la rue de l'Armor nous interroge désormais davantage pour plusieurs motifs.

Tout d'abord, le périmètre des travaux d'aménagement de la rue de l'Armor, déjà grand, de Kroas ar Roué jusqu'à l'église, devra encore être étendu jusqu'à la rue Général de Gaulle pour répondre aux demandes de Pays d'Iroise Communauté en ce qui concerne la réfection des réseaux d'eau potable et d'eaux usées.

Avec une estimation provisoire de 1,8 M d'€ à se répartir entre la commune et la communauté, le coût prévisionnel devra donc être revu à la hausse.

D'autre part, il apparaît que le plan de charge des entreprises locales de travaux publics, grâce notamment au chantier de la ligne B de tramways, est bien rempli jusqu'en 2026. C'est positif pour l'emploi, mais cela impacte les prix des marchés de travaux dans le Pays de Brest. En 2026, les prix devraient redevenir plus favorables.

Par ailleurs, alors que la circulation de beaucoup d'habitants est perturbée lorsqu'ils arrivent sur la métropole (idem au retour le soir), il est peut-être judicieux qu'ils conservent sur le territoire de notre commune des conditions de circulation plus aisées. D'autant plus que des travaux seront également réalisés par le département sur la RD67 et sur la RD26 au rond-point de Kervalguen ...

Aussi, la majorité municipale envisage aujourd'hui de proposer au prochain conseil municipal, lors du débat d'orientations budgétaires, de reporter à 2026 l'aménagement de la rue de l'Armor. Ce délai sera mis à profit pour continuer à étudier le projet afin que celui-ci réponde aux mieux à vos attentes.

A noter enfin que nous continuons à nous adapter aux opportunités. Ainsi, l'obtention par l'Association Hospitalière de Bretagne de l'appel à projets de l'Agence Régionale de Santé permettra d'accueillir d'ici 2026/27 une maison d'accueil spécialisée pour 61 résidents porteurs de handicaps. Ce sera également la création de 70 emplois sur la commune. La commune sera l'aménageur du site (réseaux, voirie ...), ce qui engendrera des dépenses.

Notre territoire est attractif, il le sera encore davantage demain.

En vous remerciant pour l'attention portée à ce courrier, veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de toute notre considération.

LE MAIRE,

Bernard QUILLEVERE

